

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance qui se tiendra le 16 juin 2015 à 19 heures, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme mentionnées ci-dessous :

DM2015-0026 1659, boulevard Bord-de-l'Eau, lot 3 244 939 du cadastre du Québec.

Autoriser l'implantation d'une piscine creusée en cour latérale avec un empiètement en cour avant, alors que le Règlement 150 concernant le zonage permet les piscines uniquement en cours latérales ou arrière.

DM2015-0027 565, rue Salaberry, lot 3 820 309 du cadastre du Québec.

Autoriser l'implantation du garage détaché existant avec une marge latérale nord-ouest et une marge arrière de 0,75 mètre respectives, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige des marges minimales de 0,9 mètre pour un garage détaché.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 27 mai 2015.

Micheline Lussier, OMA
Greffière adjointe